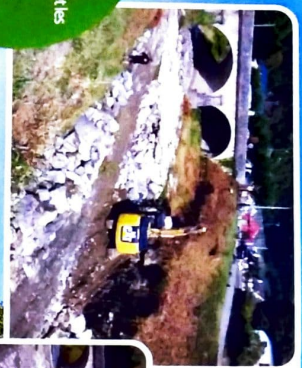
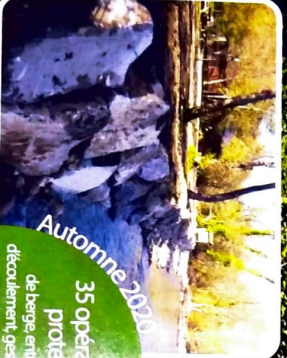


Programme 2020
365 000 € HT
comprenant les travaux et les études

7 entreprises travaux mobilisées



Protection des berges
Plusieurs lentilles d'érosion confortées par des embochements Arnusse dans la traversée de La



Protection des berges
Un embochement a été remis en place aux abords de la Maison du Lac afin de sécuriser l'accès aux bords du gawe, interdit depuis ces inondations.

Automne 2020

35 opérations de berges effectuées, dont 10 en décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La CC Vallée d'Ossau a acquis la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018 qui regroupe la gestion des milieux aquatiques (GEMVA) d'un côté et la prévention des inondations (PI) de l'autre. Ces deux compétences étaient précédemment dissociées et gérées par différents services des collectivités ou de GEMAPI implique désormais une approche intégrée de ces volets à l'échelle possible versant.

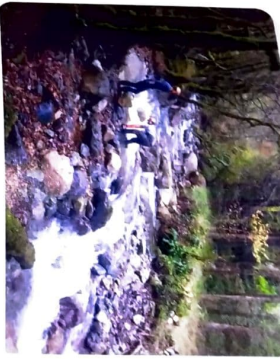
Les cours d'eau du territoire de la CC Vallée d'Ossau sont non domaniaux, cela signifie que le fond du lit, les berges, les alluvions et les îlots appartiennent aux propriétaires riverains. Ces derniers sont tenus de réaliser un entretien régulier du cours d'eau pour maintenir son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.

Cadre d'intervention

La compétence est alimentée par la redvance GEMAPI, payée par les administrés pour un produit de 200 000 € par an. La CC Vallée d'Ossau peut intervenir en substitution aux propriétaires riverains uniquement pour des missions d'intérêt général ou

De nombreux partenaires

La CC Vallée d'Ossau travaille en étroite partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la DDTM 64, l'A.F.B 64, la Fédération de pêche 64, les AAPPMA de Laruns, Bielle, Arudy et le Pasquet, le Département 64, la SHEM, le SMBCP, le SMGOAO.



Le guide du riverain et des usagers des rivières est à votre disposition



Protection des berges

Des travaux de confortement en béton armé ont été nécessaires pour sécuriser l'ancien maire de Bielle et le Pont Courraze.

RIVIÈRES : TRAVAUX RÉALISÉS

Des travaux de confortement en béton armé ont été nécessaires pour sécuriser l'ancien maire de Bielle et le Pont Courraze.



Une partie importante des travaux de bras de décharge sur le gawe réalisés en 2020 concernait le rétablissement de l'état des cours d'eau suite aux épisodes de crues de décembre 2019, protection de berge, rétablissement de section d'écoulement, enlèvement de débris. Des interventions ont été attribuées par l'Etat, la Région et le Département pour soutenir cette remise en état.

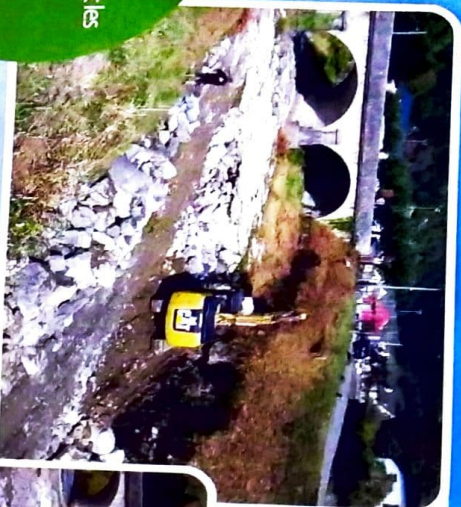
Aussi, de nombreux travaux d'entretien de prévention ont été réalisés sur le gawe d'Ossau et ses affluents, avec notamment l'entretien de la végétation sur les affluents à risque (Arnoumage, Arnusse, Lantay) et la reouverture

216 km de cours d'eau sur le territoire

Renseignements :
Technicien rivière
Service environnement@cc-ossau.fr
06 70 92 73 16

Programme 2020
365 000€ HT
comprenant les travaux et les études

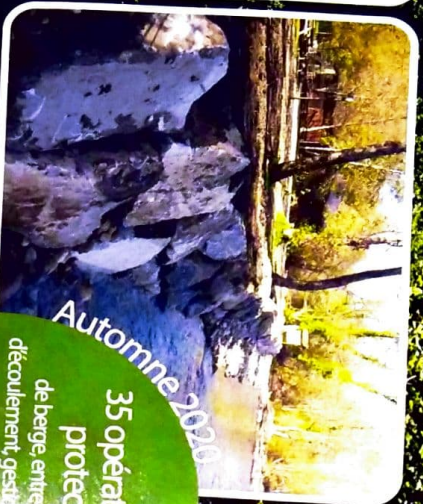
7 entreprises travaux mobilisées



Protection des berges
Plusieurs lentilles d'érosion ont été confortées par des enrochements. L'Ariusse dans la traversée de La



Protection des berges
Un enrochement a été remis en place aux abords de la Maison du Lac afin de sécuriser l'accès aux bords du gave, interdit depuis ces inondations.



Automne 2020

35 opérations de protection
de berges, entretien, découlement, gestion des chablis à Arudy, Aste-Béarn, Bielle, Buz, Eauze, Béost, Bélesten, Iseste, Larrau, Luzon, Louvie-Soubiran, Sévignacq,

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La CC Vallée d'Ossau a acquis la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018 qui regroupe la gestion des milieux aquatiques (GEMA) d'un côté et la prévention des inondations (PI) de l'autre. Ces deux compétences étaient précédemment dissociées et gérées par différents services des collectivités ou de l'Etat.

GEMAPI implique désormais une approche intégrée de ces volets à l'échelle bassin versant.

Les cours d'eau du territoire de la CC Vallée d'Ossau sont non domaniaux, cela signifie que le fond du lit, les berges, les alluvions et les îlots appartiennent aux propriétaires riverains. Ces derniers sont tenus de réaliser un entretien régulier du cours d'eau pour maintenir son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.

Cade d'intervention

La compétence est alimentée par la redevance GEMAPI, payée par les administrés pour un produit de 200 000 € par an. La CC Vallée d'Ossau peut intervenir en substitution aux propriétaires riverains uniquement pour des missions d'intérêt général ou

De nombreux partenaires

La CC Vallée d'Ossau travaille en étroite partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la D.D.T.M. 64, l'A.F.B. 64, la Fédération de pêche 64, Les AAPPMA de Laruns, Bielle, Arudy et le Pesquit, le Département 64, la SHEM, le SMBGP, le SMOGAO.

d'urgence sous couvert de la Déclaration d'Intérêt Général.

Ces interventions concernent la réalisation d'études et de travaux de lutte contre les inondations, la protection, la restauration et l'entretien du lit et des berges de l'ensemble des cours d'eau présents sur son territoire.